



« Notre métier : conseiller pour la gestion du patrimoine personnel, familial ou professionnel »

ECONOMIE Le cabinet millavois de gestion privée Office Experts Patrimoine se développe, rencontre avec son dirigeant Cyrille Brengues

- En quoi consiste le métier de CGP ?

Le métier de conseil en gestion de patrimoine est d'assister, conseiller et guider les particuliers ou les entreprises qui désirent un éclairage sur l'organisation de leur patrimoine ou qui souhaitent investir.

- A qui vous adressez-vous ?

A toutes les personnes qui souhaitent réorganiser leur patrimoine familial. En cas de changement de vie comme un départ à la retraite, un décès, un divorce ou le besoin d'aider ses enfants. Nous conseillons aussi les entrepreneurs au moment de réorganiser un patrimoine professionnel.

- Comment procédez-vous ?

Le premier rendez-vous est gratuit. Cet entretien nous permet d'établir un bilan patrimonial et de définir une stratégie écrite avec un engagement sur les actions à mettre en oeuvre. Nous avons une équipe de 6 professionnels compétents dans les domaines financiers, immobilier et civil pour les successions et transmissions. Nous travaillons en concertation avec les interlocuteurs habituels de nos clients : notaires, banquiers, avocats ou comptables.

- Combien coûte le recours à vos services ?

L'intervention est rémunérée sous

la forme d'honoraires dont les modalités sont précisées par une lettre de mission préalablement acceptée par le client, ou par une rémunération liée aux investissements. La transparence est au coeur de notre relation client. Certains de nos services peuvent ouvrir droit à 50 % de crédit d'impôt.

- Quel intérêt de recourir à vos services ?

Nous ne dépendons d'aucun réseau, banque ou compagnie d'assurance, et avons donc la liberté de proposer les solutions les plus adéquates à nos clients, le meilleur produit financier ou immobilier. Nous travaillons sur une vision globale du patrimoine avec une stratégie d'investissement.



*L'équipe Office Experts Patrimoine vous accueille à Millau, 7 place de la Capelle.
Tél. 06. 15. 68. 07. 03.*

- Quelle est votre zone d'intervention ?

Nous avons ouvert deux bureaux à Millau et Montpellier et bientôt nous ouvrirons un nouveau site à Rodez. Nous sommes au service des Aveyronnais d'ici et d'ailleurs!

- Comment est organisée votre profession ?

Nous sommes soumis à plusieurs réglementations strictes et encadrées par des autorités de tutelle dans les domaines financiers, assurance, immobilier, prévoyance notamment. Nos collaborateurs doivent suivre un minimum de 40h de formation annuelle et sont diplômés d'un Master G. P. et nous sommes regroupés en association professionnelle. La chambre nationale CNCGP compte actuellement 4500 adhérents qui conseillent environ 600, 000 familles pour des avoirs globaux de 76 milliards d'euros.

Depuis novembre dernier, je suis président régional pour 3 ans et représente 150 professionnels de la gestion privée dont 5 cabinets en Aveyron. Mon rôle est d'accueillir les nouveaux adhérents, organiser des formations régionales et être l'interlocuteur privilégié des universités pour le volet formation. Je dois aussi assurer le lien avec les professions réglementées partenaires.

- Pour conclure cette présentation ?

Il est important de prendre en main son patrimoine. Faire réaliser son bilan patrimonial par un CGP est indispensable pour avancer sereinement à chaque étape de sa vie. (Communiqué) ■